
Viroflay, le 27/05/2019
AL/RL/1119/004 - Version 3

CHARTRE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable et la responsabilité sociale au sens large, c'est notre avenir à tous :

*«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre
la capacité des générations futures de répondre aux leurs».*

*Je suis persuadé que toute structure, même une TPE très spécifique comme ALCIOM,
peut s'impliquer dans cette démarche de fond et en appliquer les principes dans un
esprit d'amélioration continue. En sus de l'intérêt humaniste de cette approche,
je suis certain qu'un tel engagement est bénéfique à moyen ou long terme pour tous ses acteurs.*

*Dans l'esprit pragmatique qui anime toujours ALCIOM, nous avons identifié
des axes concrets d'amélioration de nos pratiques. Les actions qui en découlent visent à
minimiser notre impact environnemental, mais aussi à solidifier et à améliorer
(c'est à dire à rendre plus durable) nos relations au sein de l'équipe d'ALCIOM
comme avec nos clients et partenaires. La présente chartre présente ces engagements.*

*Au delà des grands principes, nous espérons que cette chartre est, à notre
très modeste échelle, une petite contribution vers un monde meilleur!*

Robert Lacoste
Fondateur et Président d'ALCIOM

Amélioration continue

- ALCIOM s'engage à établir et mettre à jour annuellement une analyse et un suivi de ses actions d'amélioration en terme de responsabilité sociale et environnementale (RSE). L'ensemble des salariés de la société est impliqué dans la démarche, les actions prioritaires étant décidées collégalement, budgétisées puis suivies.
- Afin de marquer symboliquement l'attachement d'ALCIOM à cette démarche, un cadeau symbolique est offerte chaque année le 11 Mai, date anniversaire de la rédaction de cette charte, à l'auteur de la meilleure proposition d'action RSE de l'année.

Management et Ethique

- ALCIOM s'engage à respecter une stricte éthique dans sa gestion financière : Tout en limitant le recours aux emprunts et capitaux externes, tous les efforts sont faits pour maintenir une trésorerie suffisamment positive pour permettre une stratégie durable à moyen et long terme.
- Sous réserve d'une trésorerie satisfaisante, ALCIOM s'engage à réinvestir au moins 10% de ses revenus en R&D, investissements et actions à long terme.
- Sous réserve d'une trésorerie satisfaisante, ALCIOM s'engage à redistribuer à ses salariés au cours de chaque année fiscale, sous forme de primes brutes annuelles de performance, une somme globale au moins égale au tiers des dividendes distribués aux actionnaires au titre de l'année fiscale précédente par la société. La répartition de ces primes sera fonction des performances, résultats et engagements individuels et sera argumentée et transparente.
- ALCIOM s'engage à organiser une réunion semestrielle d'échanges et de réflexion stratégique sur la situation financière, les objectifs, les priorités et le développement d'ALCIOM. Lors de cette réunion, un point sera fait sur les actions RSE.
- ALCIOM s'engage à mener une réflexion sur la valeur éthique des projets qui lui sont soumis avant de s'y engager.
- ALCIOM s'engage à favoriser le développement, les connaissances et plus globalement l'épanouissement personnel et professionnel de ses salariés, par des actions de formation continue régulières et plus globalement par un dialogue régulier, formalisé une fois par an par un entretien ouvert et sincère de bilan mutuel salarié/ALCIOM.
- ALCIOM s'engage à respecter et à promouvoir concrètement l'engagement de ses salariés dans la vie locale, associative et familiale par une souplesse des horaires de travail, dans le respect des plages horaires de travail indiquées dans la note interne AL/RL/1829/002 du 16/07/18. ALCIOM s'engage à ne pas imposer de contraintes non justifiées pour la prise des congés et RTT et à discuter avec l'équipe de l'opportunité d'une fermeture annuelle l'été et de ses dates éventuelles.
- ALCIOM s'engage à développer la formation par apprentissage.

Communication

- ALCIOM s'engage à communiquer de manière transparente avec l'ensemble de ses salariés sur les avancées des projets en cours et les perspectives à court et moyen terme, via une réunion hebdomadaire opérationnelle.
- ALCIOM s'engage à communiquer régulièrement de manière publique sur ses actions RSE et leurs résultats sur son site web, de même que la présente charte.

Eco-conception

- ALCIOM s'engage à promouvoir les actions d'éco-conception dans les études et développements qui lui sont confiés, via une optimisation de la consommation énergétique des produits, et à promouvoir ces actions par des formations et séminaires adaptés.

Achats et partenaires

- Persuadé que seule une relation gagnant-gagnant est un vrai gage de réussite à long terme, ALCIOM s'engage à tout faire pour des relations équitables et durables avec ses clients, partenaires et fournisseurs. Dans cet esprit, ALCIOM s'engage concrètement à ne pas exercer de pressions non justifiées sur les prix proposés par ses fournisseurs.
- Sous réserve des possibilités économiques, ALCIOM s'engage à favoriser des partenaires et fournisseurs locaux et/ou eux-mêmes impliqués dans une démarche de développement durable.

Transports et logistique

- ALCIOM s'engage à favoriser les visio-conférences et web-conférences en lieu et place de réunions physiques aussi souvent que possible. ALCIOM allouera un budget suffisant pour l'équipement de ses postes de travail et la mise à disposition de moyens efficaces de web-conférence accessibles sans frais par ses clients et partenaires.
- ALCIOM s'engage à inciter ses salariés à utiliser des moyens de transport propres, via une prime de 250Eur qui sera attribuée en décembre à chaque salarié utilisant plus de 75% du temps un moyen non polluant ou les transports en commun pour ses déplacements domicile/travail.
- ALCIOM s'engage à limiter les impacts de transport en groupant et en anticipant autant que possible ses commandes auprès de ses fournisseurs.

Ressources naturelles et pollution

- ALCIOM s'engage à minimiser ses consommations d'électricité et d'eau, par une prise de conscience de chacun mais également par des investissements concrets en technologies plus économes au niveau de l'éclairage et de la gestion de l'énergie électrique.
- ALCIOM s'engage à bannir l'usage d'aérosols lorsque des solutions techniques alternatives existent et sont économiquement accessibles.
- ALCIOM s'engage à mettre en œuvre le tri sélectif de ses déchets, et en particulier à isoler et traiter les déchets dangereux (piles en particulier).
- Pour ses équipements bureautiques, ALCIOM s'engage à privilégier l'achat d'équipements à faible bruit et à minimiser autant que possible les impressions de documents sur papier.

--- Fin du document ---